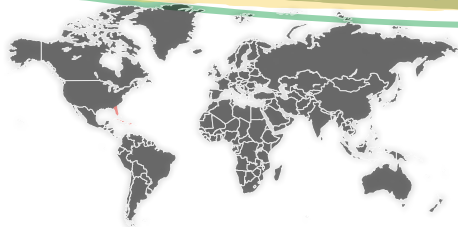


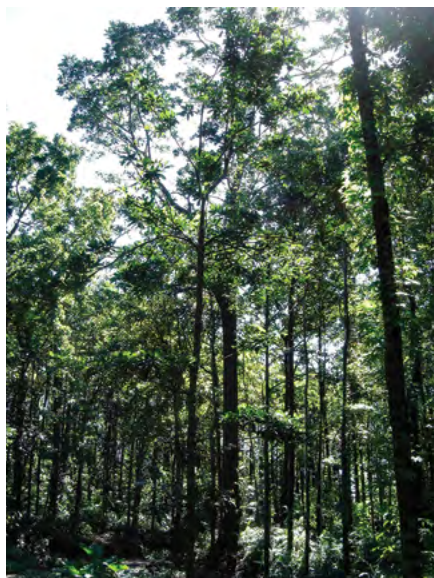
# Mahogany

*Swietenia mahogany*

Meliaceae



Le Mahogany est un bel arbre exotique de grande taille qui a été planté à La Réunion sur des faibles surfaces et principalement dans la zone humide de basse altitude. Il a fait l'objet de lutte dans des zones relictuelles de forêts indigènes de basse altitude à St-Philippe, où il avait visiblement été planté dans des trouées. Il constituait une gêne pour le développement des arbres indigènes (*cet arbre est parfois deux fois plus grand en taille que les arbres indigènes*) et commençait à se régénérer abondamment dans ces reliques. À noter qu'à Mare Longue, le peuplement de Mahogany a subi un dépérissement soudain, suite à l'attaque d'un champignon sur l'écorce.



Peuplement de Mahogany © J.Triolo/ONF



Rejet après coupe et traitement © S.Roussel/ONF

## Capacité de réinfestation après lutte

- Banque de graines.
- Rejets après coupe.



## Utilisation / intérêt pour l'Homme :

- Bois d'œuvre.

## Chantiers de lutte réalisés par l'ONF Réunion :

- 2 opérations d'une surface totale de 1.4 ha (*Bilan 2004-2013*).

## Méthode de lutte préconisée

### ➔ Action de lutte initiale

- Annélation (écorçage en anneau) + badigeonnage de la zone écorcée au Triclopyr.
- Arrachage manuel des juvéniles.

### ➔ Actions de lutte en contrôle

- Arrachage manuel des juvéniles.



Annélation et application de phytocide © S.Roussel/ONF



Mort rapide de l'arbre écorcé et traité © S.Roussel/ONF

## Autres méthodes de lutte testées

- ▶ La coupe à la tronçonneuse suivie d'un traitement au Triclopyr de la souche donne également d'assez bons résultats. Mais l'annélation donne de meilleurs résultats (*100 % de mortalité*) et est surtout beaucoup moins onéreuse et moins perturbante pour le milieu naturel.

## Prescriptions particulières

- ✓ Assurer la sécurité du public : réaliser ces opérations éloignées de sentiers et d'aires d'accueil ou détourner le sentier (*ex. à Basse Vallée*).